



RAPPORT ANNUEL

2022-2023

Présenté par

Claude Nadeau, gestionnaire mandataire

Natalie Martel, coordonnatrice clinique

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
1 DONNÉES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2022-2023.....	7
1.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE DEMANDES D'ATTRIBUTION ET RÉPARATIONS/REPLACEMENTS.....	7
1.1.1 Bilan des réparations	9
1.2 CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS.....	11
1.2.1 Répartition des usagers selon l'âge	11
1.2.2 Répartition des usagers selon les diagnostics	12
1.2.3 Répartition des demandes selon la région administrative des usagers et établissements	15
1.2.4 Répartition des usagers selon le lieu de résidence	17
1.2.5 Répartition des usagers selon le statut résidentiel.....	18
1.3 CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DEMANDEURS ET DISCIPLINES PROFESSIONNELLES DES DEMANDEURS	18
1.4 LES CATÉGORIES D'AIDES TECHNIQUES DEMANDÉES	21
1.4.1 Le projet pilote suppléance à la communication et le virage numérique	22
1.4.1 Technologies SCE	24
1.4.3 LE PROJET PILOTE VISANT L'ACCÈS À UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENVIRONNEMENT ET À LA TECHNOLOGIE BLUETOOTH (Projet Pilote SCE)	26
1.5 DÉCISIONS D'ATTRIBUTION.....	28
1.6 DÉLAIS DE TRAITEMENT ET D'ATTRIBUTION	30
1.6.1 Délai entre la réception d'une demande et son évaluation.....	30
1.6.2 Délai d'obtention de l'information complémentaire.....	31
1.6.3 Délai entre la décision et l'envoi de l'aide technique.....	32
1.6.4 Délai global entre la réception d'une demande et l'envoi de l'aide technique	33
1.7 INVENTAIRE.....	34
1.7.1 Statut de l'inventaire	34

1.7.2	Ajouts à l'inventaire.....	36
1.7.3	Potentiel de réutilisation.....	36
1.7.4	Durabilité et évolution des tablettes pour suppléance à la communication et SCE et de la gamme des accessoires pour le SCE sur tablette 37	
2	ARRIMAGE AVEC LE MSSS , LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LE PMATCOM.....	39
2.1	Comité d'arrimage MSSS-Équipe de la veille technologique-PMATCOM.....	39
2.2	Rencontre mensuelle MSSS-PMATCOM	40
2.3	Communauté de pratique (CdeP)	41
3	RÉSULTATS FINANCIERS.....	41
3.1	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS 2022-2023	41
4	MISE À JOUR DE LA BANQUE D'ÉQUIPEMENTS DES CRDP.....	44
	CONCLUSION :.....	46

ANNEXE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 - Nombre et types de demandes.....	2
Tableau 1B - Nombre de demandes des établissements.....	8
Tableau 1C - Nombre de réparations/remplacements selon les catégories d'aides techniques	10
Tableau 02 - Répartition des usagers selon l'âge	11-12
Tableau 03 - Types de déficiences	13
Tableau 04 - Principaux diagnostics	14
Tableau 05 - Répartition des demandes selon la région administrative des usagers.....	16
Tableau 06 - Répartition des usagers selon le lieu de résidence	17
Tableau 07 - Répartition des demandes selon les disciplines professionnelles	20-21
Tableau 08 - Répartition des demandes selon la catégorie d'établissement.....	19-20
Tableau 09 - Répartition des demandes selon la catégorie d'aide technique.....	22
Tableau 10 - Évolution de la technologie en suppléance à la communication	23
Tableau 11 - Évolution de la technologie en contrôle d'environnement	20
Tableau 11A- Accessoires en contrôle de l'environnement (projet pilote).....	20
Tableau 12 - Décisions d'attribution	29
Tableau 13 - Délai entre la réception d'une demande et son évaluation	32
Tableau 14 - Échelonnage des délais dans l'évaluation	30-31
Tableau 15 - Délai entourant l'informations manquantes	32
Tableau 16 - Délai entre la décision et l'envoi de l'aide technique.....	32
Tableau 17 - Délai entre la demande et l'envoi de l'aide technique.....	32
Tableau 18 - Résumé des délais dans le traitement d'une demande d'aide technique.....	33
Tableau 19A- Statut de l'inventaire.....	35
Tableau 19B - Statut des tablettes en inventaire	35
Tableau 20 - Nombre d'utilisation d'un même appareil.....	37
Tableau 21 - Résumé des états financiers.....	43
Tableau 22 - Répartition subvention équipements des CRDP.....	45

INTRODUCTION

Cela fait maintenant 25 ans que l'équipe du PMATCOM, intégrée au Centre de Réadaptation Marie Enfant du CHU Sainte-Justine, assure le mandat fiduciaire et la gestion provinciale du programme ministériel des aides techniques à la communication.

L'année 2022-2023 consiste en un retour à un volume d'activité plus élevé que les 2 années précédentes mais plus normal comparativement aux années antérieures à la pandémie COVID-19 ; malgré que les activités cliniques du PMATCOM aient toujours été maintenues, sans interruption, durant les années de pandémie.

Les demandes au PMATCOM et les octrois se sont poursuivis avec les prêts usagers, prêts établissements et prêts temporaires aux intervenants. Auparavant le calcul des demandes annuelles incluait le nombre de demandes des centres et usagers mais depuis 2020 nous séparons les demandes usagers vs les demandes d'équipements pour les centres soit les prêts temporaires et prêts établissement.

L'année a été marquée par le projet de retour de l'ensemble des Ipads en prêt usagers à travers la province afin de les réenroller sur la nouvelle plateforme de gestion Apple ou pour leurs remplacements en raison de respect de balises de sécurité informatique ou de la désuétude du niveau de leur IOs.

Les rencontres d'arrimage avec l'équipe de la veille technologique, le PMATCOM et le MSSS ont eu lieu chaque mois. L'efficience du comité a été améliorée suite à l'intégration des mandats d'essais techniques à l'équipe de veille technologique du CISSS de la capitale nationale. Les rencontres administratives entre le MSSS et le PMATCOM se sont également poursuivies à fréquence mensuelle avec M. Hébert Henry, conseiller au MSSS.

Les mandats et obligations du PMATCOM ont su être respectés avec vigilance et rigueur afin d'assurer la saine gestion des fonds publics qui lui sont attribués.

L'équipe du PMATCOM est composée d'une agente administrative (TP8), d'un technicien en électronique (TP4), d'une PAB (TP2) pour la désinfection des équipements et d'une ergothérapeute coordonnatrice clinique (TP8).

La première partie de ce rapport présentera les données informationnelles réparties selon les aspects suivants :

- Les caractéristiques des types de demandes d'attribution et des réparations/remplacements,
- Les caractéristiques des usagers,
- Les caractéristiques des établissements demandeurs,
- Les catégories d'aides techniques demandées avec l'évolution au niveau des aides de suppléance à la communication et au niveau des contrôles de l'environnement, les décisions d'attribution, les délais d'attribution et le statut de l'inventaire.
- Le statut des montants alloués aux prêts établissements pour chaque région.

Les données ont été colligées selon les années budgétaires visées, soit 2022-2023 comparées à 2021--2022 et, lorsque pertinent, certaines données cumulatives depuis 1998 ont également été présentées.

La deuxième partie exposera un résumé des activités du PMATCOM et de ses partenaires de la Veille technologique et du MSSS.

La troisième et dernière partie présentera les états financiers de l'année 2022-2023.

En guise de conclusion, vous seront présentés les défis et les projets du PMATCOM.

Veillez noter que pour une deuxième année nous n'avons pas inclus l'analyse des résultats du Projet Pilote visant l'accès à un contrôle de l'environnement (via les tablettes/cellulaires) et à la technologie Bluetooth, qui s'est poursuivi pour une 5^e année. Tel que suggéré par le MSSS, nous poursuivons la collecte des données des octrois reliés à ce projet mais nous avons cessé l'envoi de sondage de satisfaction aux usagers et aux intervenants. Une décision est attendue du MSSS pour l'inclusion de ce projet aux activités régulières du PMATCOM.

1 DONNÉES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2022-2023

1.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE DEMANDES D'ATTRIBUTION ET RÉPARATIONS/REPLACEMENTS

Depuis sa création en 1998, le programme a traité plus de **17939** demandes, pour un total de **6429** usagers uniques qui ont pu bénéficier de ses services. Pour l'année 2022-2023 un total de **805** demandes ont été traitées pour **557** usagers uniques. (Tableau 1)

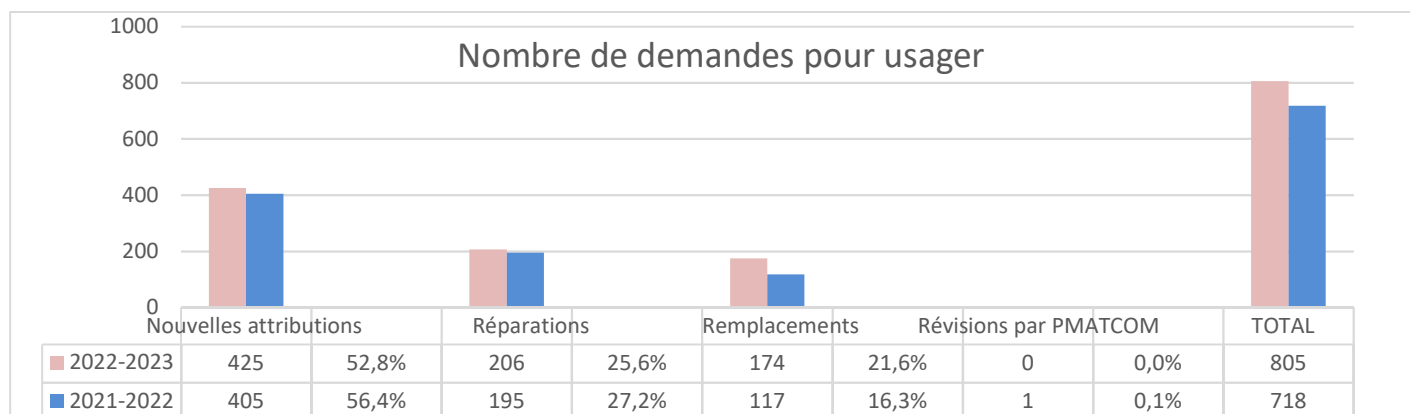
Il est important de noter que ce nombre de demandes inclut :

- **425** demandes de nouvelles attributions,
- 380 demandes de réparations et remplacements d'équipements pour des usagers ;
- 1 demande non éligible ;
- 2 dons d'équipements d'usagers au PMATCOM (considéré comme 2 nouvelles demandes en raisons de l'ouverture du dossier. (Voir tableau 1).

TABLEAU 1 - Nombre de demandes pour usager

	Nouvelles attributions		Réparations		Remplacements		Révisions par PMATCOM		TOTAL
2022-2023	425	52,8%	206	25,6%	174	21,6%	0	0,0%	805
2021-2022	405	56,4%	195	27,2%	117	16,3%	1	0,1%	718

*total 1998-2023: n'inclut pas les non éligibles et Autre



Nous notons une augmentation du nombre total des demandes par usager en 2022-2023 comparativement à l'année 2021-2022.

Le nombre de nouvelles demandes pour prêts pour les usagers est similaire en 2022-2023 au nombre à l'année précédente (20 de +) comparativement à une hausse du nombre total des demandes de réparations/remplacements.

Au fil des années, 55% des usagers ont fait l'objet d'une seule demande, 19 % d'entre eux ont fait l'objet de deux demandes et 25 % comptent trois demandes ou plus. Ces ratios demeurent stables depuis plusieurs années.

Pour l'année 2022-2023, le nombre d'usagers pour qui une demande unique a été traitée par le PMATCOM est plus élevé qu'en 2021-2022 (i.e 361 demandes vs 315 demandes en 2021-2022). Les demandes doubles pour un même usager ont augmenté de 26 (110 demandes vs 84 demandes en 2021-2022) et environ le même nombre d'usagers que l'an dernier pour les demandes triples et plus (56 demandes).

Concernant les prêts aux établissements, **160** demandes de prêts temporaires et **15** demandes de prêts d'équipements long-terme ont été effectués. (Tableau 1B) Le nombre de demande de prêt temporaire aux établissements augmente annuellement depuis les 5 dernières années.

TABLEAU 1B - Nombre de demandes des établissements *

	Prêts Temporaires	Mise à jour	Total
2022-2023	160	15	175
2021-2022	129	13	142
2020-2021	140	27	167

*A partir de 2019-2020, nous avons différencié les demandes pour usagers et les demandes des établissements (prêts temporaires et mise à jour d'équipement). Avant cela, les deux types de demandes étaient cumulés.

1.1.1 Bilan des réparations

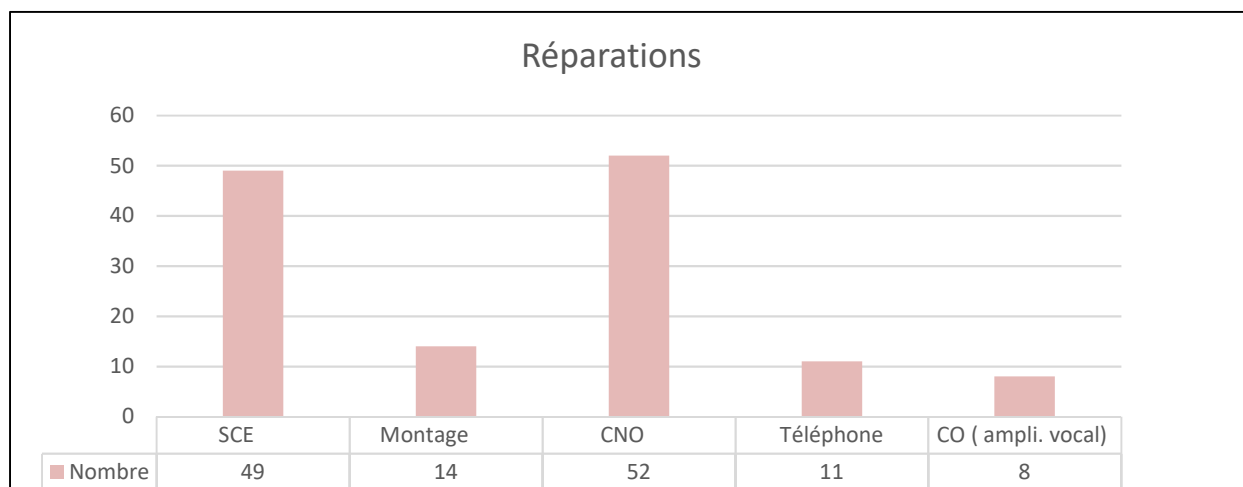
Sur un total de 380 demandes de réparations/remplacements, 33% environ concernent les appareils de suppléance à la communication (réinstallations d'applications sur les tablettes, et échange de tablettes désuètes principalement). En janvier 2023 un projet de réenrolement des Ipad sur une nouvelle plateforme Airwatch et de remplacement des Ipad avec un IOS moindre de 15.0 a été débuté ce qui a entraîné un remplacement plus élevé de Ipad. (Voir dernière section du rapport à ce sujet)

31 % des réparations concernent les systèmes de contrôle d'environnement (SCE) mais plus de 28% proviennent des réparations d'appareils de SCE dédiés principalement. Seuls quelques appareils du projet-pilote ont été remplacés tel que des ampoules. Nous avons comptabilisé 27 réparations de RT-64, 13 réparations de Ménestrel et très peu de réparations du projet-pilote SCE

La majorité de nos réparations sont effectuées à l'interne par le technicien en électronique du PMATCOM (sauf pour les produits de Datcom) ce qui a un impact positif sur la rapidité et la qualité des services offerts à notre clientèle.

TABLEAU 1C - Réparations / Remplacements 2022-2023

	Réparations		Remplacements	
RT 64	32	20%	3	2%
Menestrel	13	8%	3	2%
Projet-pilote SCE sur tablette	4	3%	11	11%
SCE total	49	31%	17	16%
Accès ordinateur	23	15%	23	22%
Montage	14	9%	17	16%
Tablette ipad et applications	17	11%	8	7%
Tablette Windows et logiciels	21	13%	19	18%
appareils dédiés	14	9%	6	5%
CNO total	52	33%	33	31%
Téléphone	11	7%	6	6%
CO (ampli. vocal)	8	5%	8	8%
Total	157		104	



1.2 CARACTÉRISTIQUES DES USAGERS

1.2.1 Répartition des usagers selon l'âge

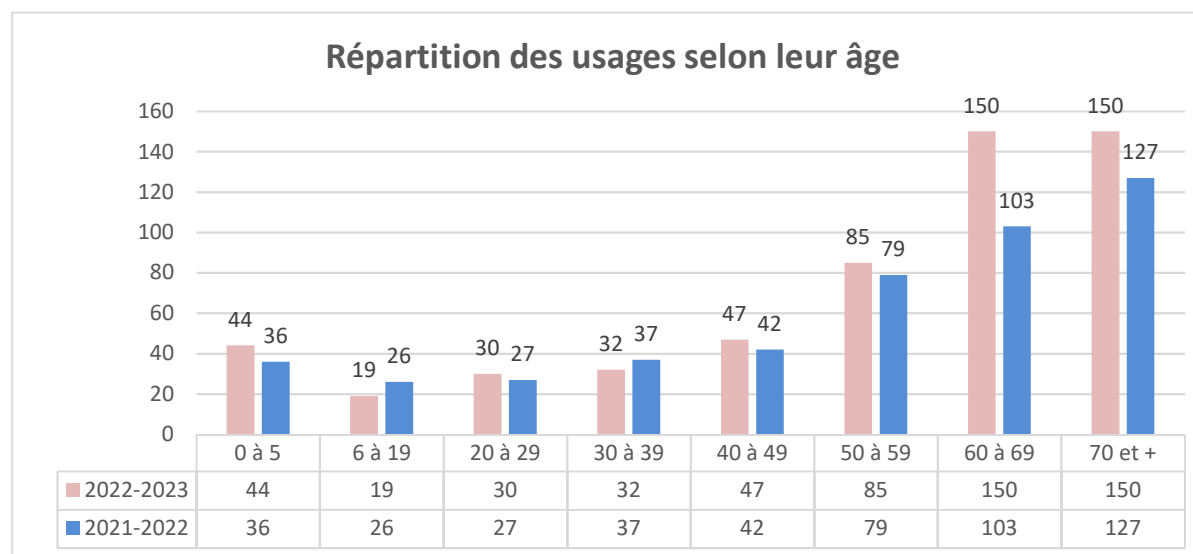
Pour l'année 2022-2023, on note un nombre plus élevé d'usagers desservis par le PMATCOM par rapport à l'année 2021-2022(voir tableau 2)

Les personnes âgées de plus 50 ans composent encore la majorité des usagers pour lesquelles des demandes nous sont référées. Les usagers de 60 ans et plus correspondent à 53% de la clientèle du PMATCOM.

Par ailleurs, 63 usagers desservis au PMATCOM sont âgés de moins de 19 ans (11%) dont 44 usagers sont d'âge préscolaire (5 ans et moins). Cette année encore, le nombre d'enfants de moins de 5 ans a poursuivi son augmentation. Ces 44 usagers 0-5 ans (préscolaire) ont pu recevoir un total 148 équipements (applications+tablette+appareil low tech pour suppléance à la communication et accès ordi/tablette + interrupteurs) dont 33 Ipads. Les enfants de 6 à 19 ans qui ont obtenus des aides techniques du PMATCOM sont soit, non-scolarisés ou ils ont obtenu des appareils de la catégorie contrôle d'environnement ou téléphonie.

TABLEAU 2 - Répartition des usagers selon leur âge

	0 à 5		6 à 19		20 à 29		30 à 39		40 à 49		50 à 59		60 à 69		70 et +		total
2022-2023	44	8%	19	3%	30	5%	32	6%	47	8%	85	15%	150	27%	150	27%	557
2021-2022	36	8%	26	5%	27	6%	37	8%	42	9%	79	17%	103	22%	127	27%	477



1.2.2 Répartition des usagers selon les diagnostics

Comme les années antérieures ,90 % des usagers pour lesquels une demande a été adressée au programme présentaient une déficience motrice. Les diagnostics les plus souvent observés sont (Tableau 3 et 4) :

- La sclérose latérale amyotrophique (SLA),
- Le déficit moteur cérébral (DMC),
- Le Parkinson ;
- La sclérose en plaques (SEP) ;
- Un accident vasculaire cérébral (AVC) ;
- Autres conditions neurologiques puis AVC ;

TABLEAU 3 - Types de déficience primaire

	Motrice		Langage		Intellectuelle		TSA		Autre		TOTAL
2022-2023	500	90,3%	50	9,03%	2	0,4%	1	0%	1	0,2%	554
2021-2022	437	91,6%	38	8,0%	1	0%	0	0%	1	0,2%	477

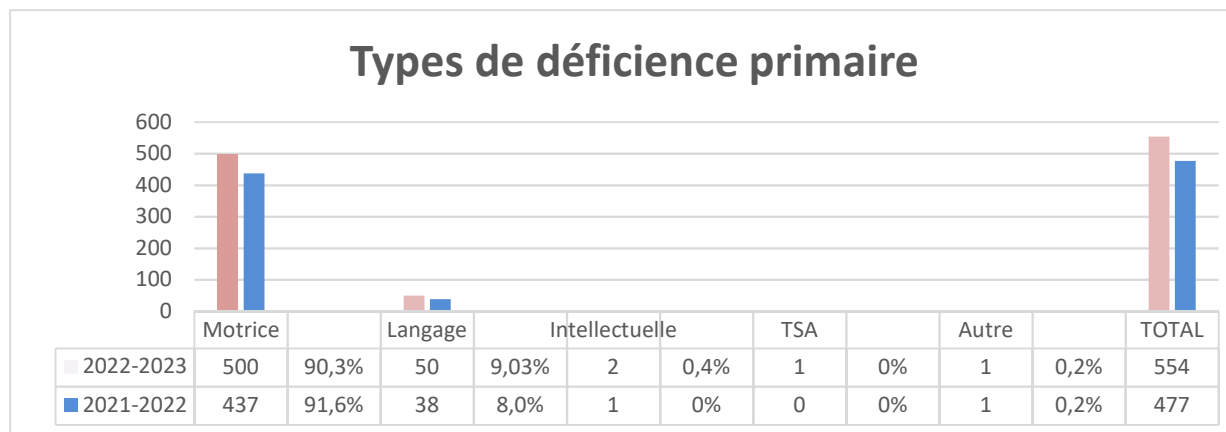


TABLEAU 4 - Principaux diagnostics

<i>Diagnostics</i>	<i>2022-2023: 557 usagers</i>		<i>2021-2022: 477 usagers</i>	
<i>Sclérose latérale amyotrophique (SLA)</i>	108	19%	109	23%
<i>Déficit moteur cérébral</i>	94	16%	90	19%
<i>Sclérose en plaques</i>	64	11%	51	11%
<i>Trouble du langage et de la parole</i>	450	80%	372	78%
<i>Accident vasculaire cérébral</i>	57	10%	35	7%
<i>Parkinson</i>	76	14%	44	9%
<i>Blessé médullaire</i>	31	1%	38	8%
<i>Dystrophie, amyotrophie, myopathie</i>	29	5%	32	7%
<i>Ataxie</i>	17	3%	14	3%
<i>Déficience intellectuelle (anomalie et syndromes)</i>	41	7%	33	7%
<i>Divers (TCC, amputations, malformations, etc.)</i>	24	4%	21	4%
<i>Non éligible (cancer, orthopédie...(trachéo+autre))</i>	8	1%	10	2%
<i>TSA</i>	28	5%	25	5%
<i>Neurologique</i>	63	11%	52	11%
<i>Musculosquelettique</i>	0		0	
	1090		926	

Le diagnostic trouble du langage et de la parole est en tout temps jumelé à un autre diagnostic, sauf dans quelques rares exceptions. Par conséquent, le total des diagnostics est plus élevé que le nombre total d'usagers.

1.2.3 Répartition des demandes selon la région administrative des usagers et établissements

Les usagers référés au PMATCOM et les demandes des établissements proviennent de l'ensemble du territoire québécois.

En 2022-2023 (VOIR Tableau 5), la région de Montréal comptabilise toujours le plus grand nombre de demandes (25 %) mais on note une légère diminution de 6 % depuis l'an dernier.

La Montérégie est la 2^e région qui a fait le plus de demandes (12%), suivi des régions de Québec (11 %) et de l'Estrie (10%).

La région de Laval représente 7 % des demandes de l'année (... le double comparativement aux nombres de 2021-2022).

TABLEAU 05 - Répartition des demandes selon la région administrative des usagers

Région administrative		2022-2023		2021-2022	
O1	Bas-St-Laurent	40	3,30%	37	4,20%
O2	Saguenay-Lac-St-Jean	33	2,70%	20	2,30%
O3	Québec	131	11,00%	79	9,00%
O4	Mauricie et Centre-du-Québec	76	6,40%	58	6,60%
O5	Estrie	119	10,00%	100	11,50%
O6	Montréal-Centre	299	25,00%	269	31,00%
O7	Outaouais	39	3,20%	20	2,30%
O8	Abitibi-Témiscamingue	29	2,40%	11	1,20%
O9	Côte-Nord	4	0,30%	4	0,40%
10	Nord-du-Québec	1	0,00%	0	0,00%
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8	0,60%	3	0,30%
12	Chaudière-Appalaches	69	5,80%	34	3,90%
13	Laval	83	7,00%	41	4,70%
14	Lanaudière	47	3,90%	27	3,10%
15	Laurentides	62	5,20%	52	5,90%
16	Montréal	143	12,00%	109	12,50%
17	Nunavik	0	0,00%	0	0,00%
18	Terre-Cries-de-la-Baie-James	1	0,00%	3	0,30%
Total		1184		867	

1.2.4 Répartition des usagers selon le lieu de résidence

La répartition du lieu de résidence des usagers respecte la même tendance que la répartition des demandes reçues selon les régions : Montréal, Montérégie, Québec, Estrie, Laval, etc... (voir Tableau 6)

TABEAU 6 - Répartition de la clientèle selon le lieu de résidence depuis début du PMATCOM

Régions administratives		2022-2023		2021-2022		Variation
O1	Bas-St-Laurent	19	3,4%	20	4,2%	-0,80%
O2	Saguenay-Lac-St-Jean	20	3,6%	16	3,4%	0,20%
O3	Québec	58	10,5%	46	9,7%	0,80%
O4	Mauricie et Centre-du-Québec	31	5,6%	34	7,2%	-1,60%
O5	Estrie	46	8,3%	36	7,6%	0,70%
O6	Montréal-Centre	135	24,5%	137	28,9%	-4,40%
O7	Outaouais	25	4,5%	14	3,0%	1,50%
O8	Abitibi-Témiscamingue	13	2,3%	8	1,7%	0,60%
O9	Côte-Nord	3	0,5%	1	0,2%	0,30%
10	Nord-du-Québec	0	0,0%	0	0,0%	0,00%
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0,1%	1	0,2%	-0,10%
12	Chaudière-Appalaches	35	6,3%	22	4,6%	1,70%
13	Laval	39	7,0%	17	3,6%	3,40%
14	Lanaudière	28	1,4%	17	3,6%	-2,20%
15	Laurentides	33	6,0%	36	7,6%	-1,60%
16	Montérégie	71	12,9%	68	14,3%	-1,40%
17	Nunavik	0	0,0%	0	0,0%	0,00%
18	Terre-Cries-de-la-Baie-James	0	0,0%	1	0,2%	-0,20%
Total		557	100%	474	100,00%	0%

1.2.5 Répartition des usagers selon le statut résidentiel

La répartition des usagers selon leur statut résidentiel n'avait pas été intégré au rapport annuel des dernières années donc nous ne comparerons pas ici avec les données antérieures. Nous pouvons constater que la grande majorité des usagers pour lesquels des demandes ont été faites au PMATCOM résident à leur domicile soit seul ou dans leur famille (85%). Une proportion de 15% résident en CHSLD. Nous avons ajouté le statut Maison Alternative cette année puisqu'il s'agit d'une nouvelle entité au Québec et nous avons eu 3 demandes pour ces usagers.

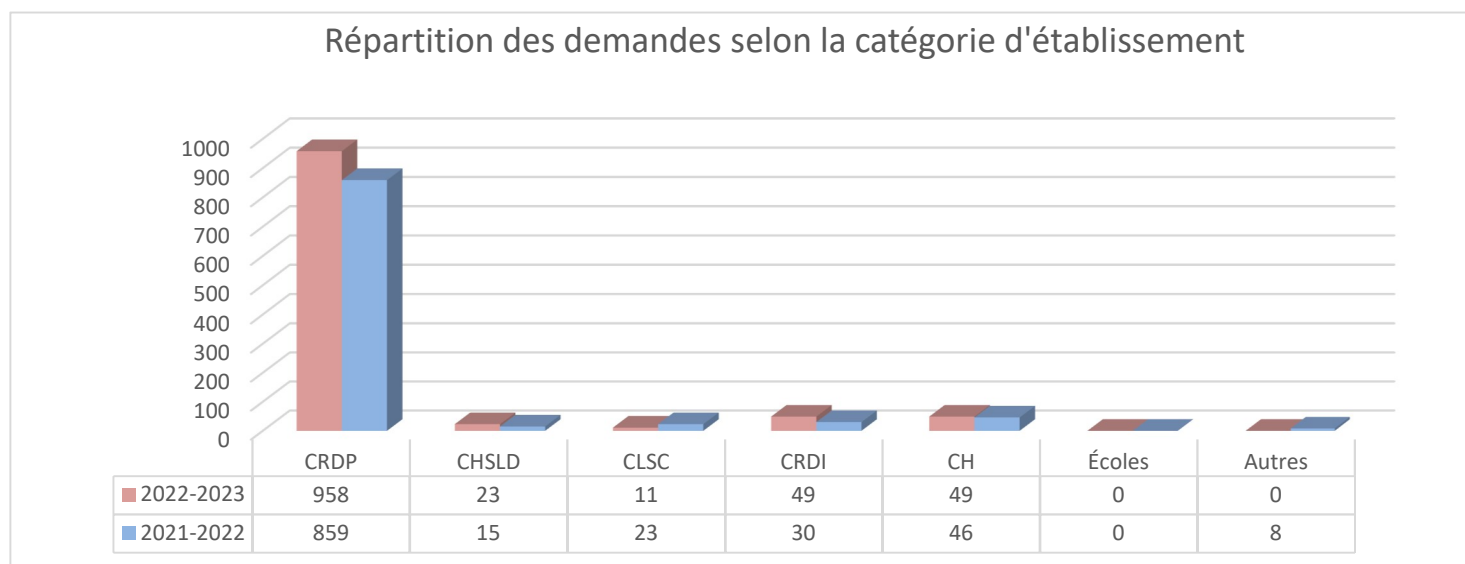
1.3 CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS DEMANDEURS ET DISCIPLINES PROFESSIONNELLES DES DEMANDEURS

Même si les demandes d'équipements envoyées au PMATCOM peuvent être effectuées par des professionnels de différents types d'établissements du réseau, elles proviennent à 92 % d'intervenants en centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) ([tableau 8](#)). Il y a 4,5 % des demandes qui proviennent d'intervenants en CRDI, principalement en pédiatrie, ce qui représente une hausse d'années en années.

Les demandes provenant des CRDP, CHSLD et Hopitaux ont toutes augmentés en lien avec le nombre de demandes plus élevés cette année. Nous notons que les demandes provenant des CRDI augmentent progressivement. Les demandes provenant des CLSC ont quant à elles diminuées.

TABLEAU 8 - Répartition des demandes selon la catégorie d'établissement

	CRDP		CHSLD		CLSC		CRDI		CH		Écoles		Autres		Total des Demandes
2022-2023	958	92,0%	23	2,2%	11	1,0%	49	4,5%	49	4,5%	0	0,0%	0	0,0%	1041
2021-2022	859	87,6%	15	1,5%	23	2,3%	30	3,1%	46	4,70%	0	0%	8	0,8%	981



En 2022-2023, ce sont principalement des ergothérapeutes (45,7%) et des orthophonistes (39 %) qui ont effectué les demandes auprès du PMATCOM ([tableau 7](#)). Le nombre de demandes provenant d'orthophonistes a augmenté de 4% vu le nombre élevé de demandes en suppléance à la communication et le nombre de demandes d'ergothérapeutes a baissé de 4%

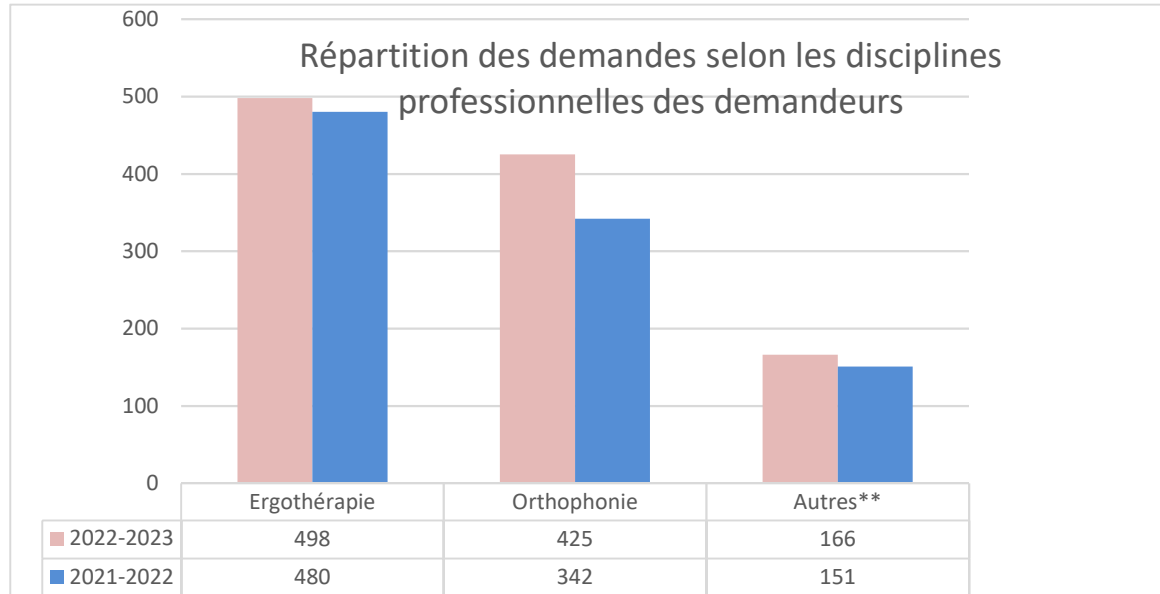
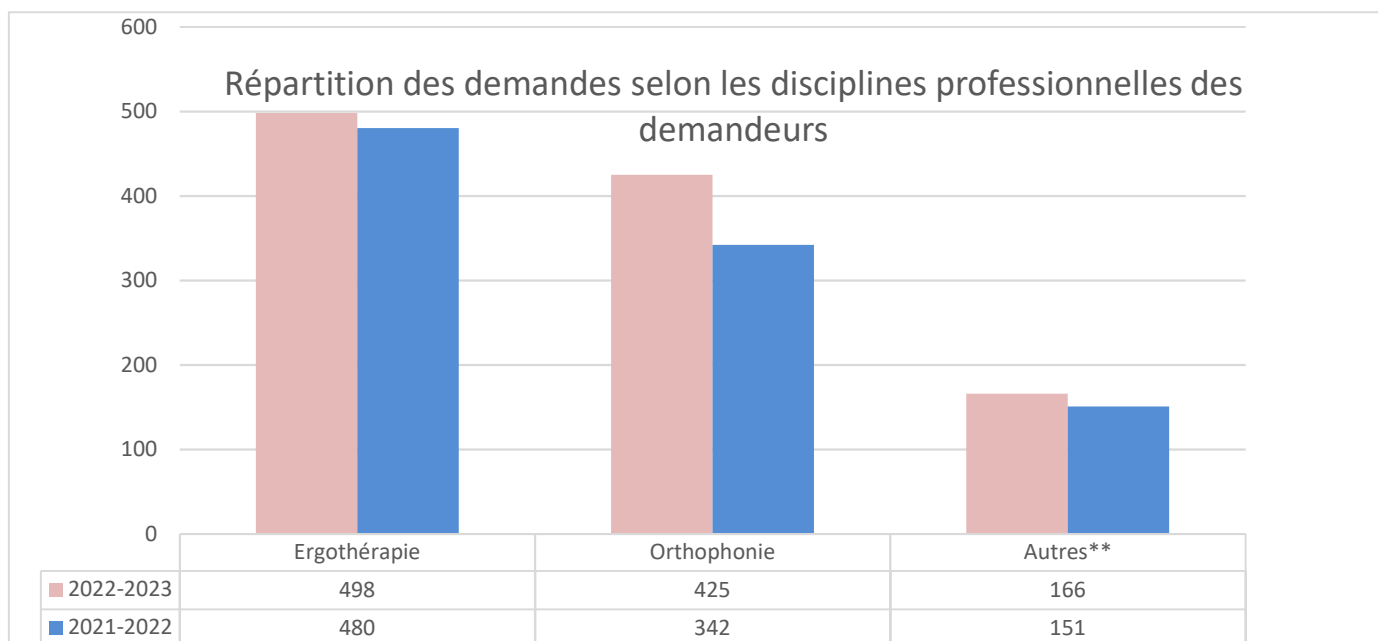


TABLEAU 7 - Répartition des demandes selon les disciplines professionnelles des demandeurs*

	Ergothérapie		Orthophonie		Autres**		Total des demandeurs
2022-2023	498	45,7%	425	39%	166	15,2%	1089
2021-2022	480	49,3%	342	35,1%	151	15,5%	973

*Une demande comporte souvent plus d'un demandeur, c'est pourquoi le nombre de demandeurs excède le nombre de demandes **technicien/éducatrice/ agent



1.4 LES CATÉGORIES D'AIDES TECHNIQUES DEMANDÉES

Le nombre total de demandes (nouvelles demandes et réparations/remplacements) pour l'année 2022-2023 est de 808 pour les usagers et 175 pour les centres (prêts temporaires et prêts établissements long terme). Rapportées aux différentes catégories d'équipements, on atteint un total de 1117 catégories demandées, chaque demande pouvant contenir plusieurs catégories d'équipement ([tableau 09](#)).

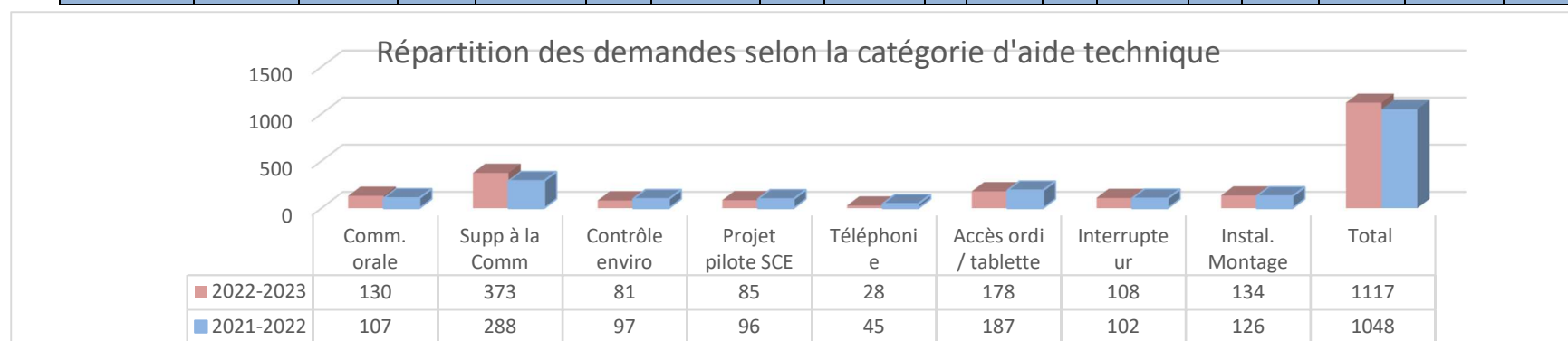
33,4 % des demandes concernent la catégorie *suppléance à la communication* (non-orale) donc une hausse assez importante de 5 % par rapport à l'an dernier.

Les demandes concernant des aides reliées au contrôle de l'environnement ont diminué à 15 % au total (somme de SCE et projet-pilote SCE). Le nombre de demandes est légèrement plus élevé dans la catégorie projet pilote SCE que dans la catégorie SCE dédié. Les demandes de nouvelles attributions sont principalement en lien avec le Projet Pilote SCE sur tablette, tandis que les demandes de réparations sont principalement reliées aux les SCE hors projet-pilote (i.e. les SCE dédiés.)

TABLEAU 9 - Répartition des demandes selon la catégorie d'aide technique*

Chaque demande comporte souvent plusieurs catégories d'aide technique, le total des demandes équivaut donc à la somme des catégories.

	Comm. orale		Supp à la Comm		Contrôle enviro		Projet pilote SCE		Téléphonie		Accès ordi / tablette		Interrupteur		Instal. Montage		Total
2022-2023	130	11,60%	373	33,40%	81	7,20%	85	7,60%	28	2,50%	178	15,90%	108	9,60%	134	12,00%	1117
2021-2022	107	10,21%	288	27,48%	97	9,26%	96	9,16%	45	4,29%	187	17,84%	102	9,73%	126	12,02%	1048



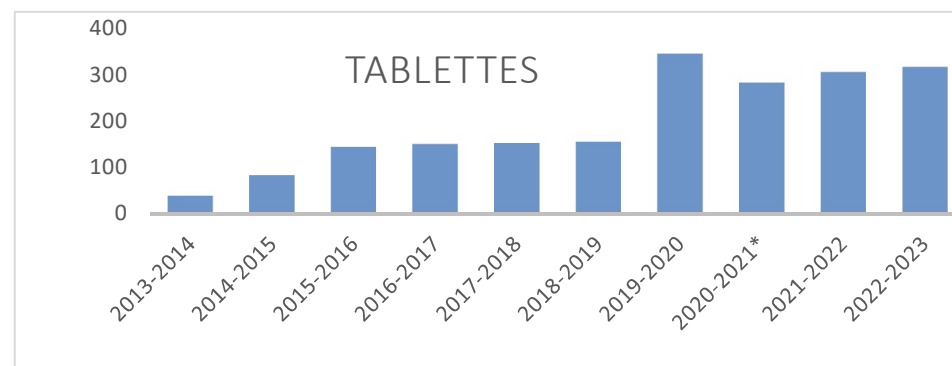
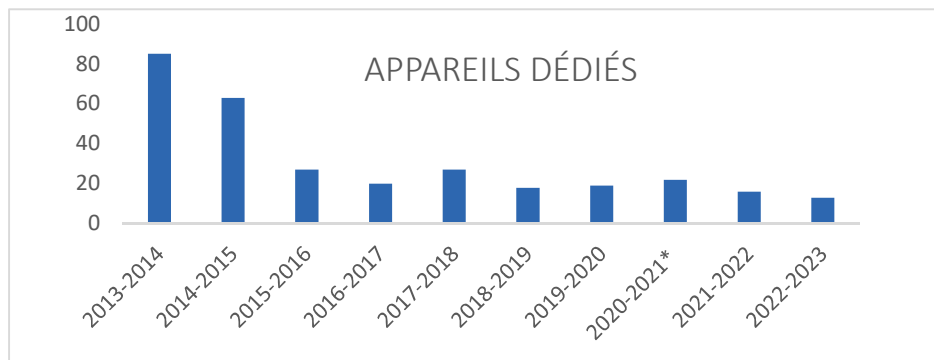
1.4.1 Le projet pilote suppléance à la communication et le virage numérique

Le projet pilote en suppléance à la communication et le virage numérique initié en 2014-2015 expliquent encore une fois cette année le nombre encore plus élevé années après années d'attributions d'appareils de suppléance à la communication. Par ailleurs, pour les appareils dédiés notons majoritairement des remplacements ou des réparations ou des demandes d'aides 1-32 messages pour les enfants de moins de 5 ans. (Tableau 10). Ce virage vers une technologie plus accessible (tablettes, iPad et Surface) est notable depuis 2014. Les 4 dernières années montrent un nombre d'attribution d'appareils dédiés faible, et un nombre de tablettes Apple iPad et Microsoft Surface en constante augmentation.

On note que les tablettes Panasonic Toughbook et les Toughpad ne sont presque plus ou pas utilisées. Malgré la robustesse de ces équipements, ils sont moins recommandés en raison de l'accès réduit à l'écran et leur désuétude par rapport aux tablettes Surface. Un projet avec la Veille est à l'étude pour ajouter de nouveaux modèles de tablettes robuste à la liste des appareils autorisée par le PMATCOM.

Une mise à jour des appareils dédiés et robuste basés sur tablettes intégrant CNO-SCE-accès est également requise. Des recommandations de l'équipe de la Veille technologique pour ces équipements dédiés en suppléance à la communication sont attendus pour l'année 2023-2024.

Appareils dédiés	TABLEAU 10 - Évolution de la technologie et des options d'aide en suppléance à la communication attribuées depuis 2013									
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*	2021-2022	2022-2023
Aides 1-32messages	29	19	15	7	17	13	15	10	14	10
AltChat-Springboard-Vantage-M3	4	6	0	0	0	0	0	1	0	0
Mercury V/V-MAX	6	3	0	0	0	0	0	4	0	0
Dynawrite	14	11	2	0	2	0	0	2	0	0
Tellus	11	9	1	1	0	0	0	0	0	0
Lightwriter	21	15	9	12	8	5	4	5	2	3
TOTAL	85	63	27	20	27	18	19	22	16	13
Tablettes et équivalent										
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*	2021-2022	2022-2023
Toughbook	39	35	19	9	8	3	2	3	2	0
Toughpad	1	24	25	30	15	9	4	1	6	2
IPad et Ipad mini	0	25	96	104	120	125	144	115	124	134
Surface	0	0	5	8	10	19	25	23	17	17
Applications	0	0	0	0	0	0	135	117	127	146
Logiciel de CNO	0	0	0	0	0	0	35	24	30	18
TOTAL	40	84	145	151	153	156	345	283	306	317



1.4.1 Technologies SCE

Le tableau 11 indique le nombre d'appareils fournis dans le cadre du **Projet Pilote SCE** et son évolution depuis l'an dernier.

On note le nombre décroissant, de SCE dédiés et d'accessoires liés à ces appareils. Au contraire, le nombre de SCE sur tablettes demeure beaucoup plus élevé. Cependant ce nombre d'accessoires n'atteint pas le niveau atteint en 2019-2020 lors du démarrage du projet pilote. Le nombre d'accessoires SCE attribués semble s'être stabilisé depuis.

TABLEAU 11 - Évolution de la technologie des systèmes de contrôle d'environnement

Appareil	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023				
Mini-Relax	0	0	0	2				
Relax TM	2	1	1	1				
Relax II	3	0	0	0				
Power link	5	0	5	3				
Ménestrel	2	0	0	1				
RT-64	1	1	3	3				
Logiciels	0	0	0	0				
TOTAL	13	2	9					
Accessoires								
Modules X10, IR commander, pyramides	16	6	4	5				
Télécommandes adaptées	1	4	0	0				
TOTAL	17	11	4	15				
Logiciels		0						
Apps / logiciels	0	0	0	0				
SCE sur tablettes								
Appareil	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023				
Ipad	7	6	11	3				
Surface	13	3	3	2				
Toughpad	1	0	1	0				
TOTAL	21	9	15	5				
Accessoires ⁶								
Sur tablettes PMATCOM	36	25	21	5				
tablettes/téléphones perso	122	66	107	100				
TOTAL	158	90	128	105				
Logiciels								
Apps / logiciels	13	2	3					

SCE sur tablettes				
Appareil	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Ipad	7	6	11	3
Surface	13	3	3	2
Toughpad	1	0	1	0
TOTAL	21	9	15	5
Accessoires ⁶				
Sur tablettes PMATCOM	36	25	21	5
tablettes/téléphones perso	122	66	107	100
TOTAL	158	90	128	105
Logiciels				
Apps / logiciels	13	2	3	

1.4.3 LE PROJET PILOTE VISANT L'ACCÈS À UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENVIRONNEMENT ET À LA TECHNOLOGIE BLUETOOTH (Projet Pilote SCE)

Depuis le 1^{er} mai 2018, se poursuit le Projet Pilote SCE combinant l'accès à un système de contrôle de l'environnement via tablettes/ cellulaires, et l'accès à la technologie Bluetooth sur les fauteuils roulants, systèmes de montage (en complémentarité avec la réglementation RAMQ).

Ainsi, en collaboration avec la RAMQ, le Projet Pilote SCE a rendu accessible les commandes d'un SCE ou d'un ordinateur aux utilisateurs de fauteuil roulant à propulsion motorisée via leur manette. Le projet a ensuite inclus l'adaptation de manettes d'ouvre-porte, d'intercoms et de cloches d'appel. Ce projet s'est poursuivi en 2022-2023.

Depuis les deux dernières années, suite à l'avis du MSSS, le PMATCOM ne comptabilise plus les statistiques reliées au coût et au nombre de chaque appareil fournis en lien à ce projet pilote. Les questionnaires de satisfaction auprès des usagers et des intervenants ne sont plus envoyés aux participants.

Les résultats probants des 3 années antérieures ont démontré la réussite et les résultats positifs de l'implantation de ces nouvelles technologies auprès des usagers et des intervenants. Nous avons encore la preuve que le virage numérique s'est poursuivi cette année avec le nombre élevé de demande en SCE dans le cadre du projet pilote comparativement aux demandes pour des SCE dédiés. Notons également que les demandes se sont complexifiées et diversifiées. Les feedbacks sur les aspects négatifs de ce virage numérique concernent principalement les grands besoins en support technique reliés à l'évaluation chez les usagers pour les systèmes de contrôle d'environnement via les appareils numériques. Le support d'un technicien du centre référent(CISSS-CIUSS) semble requis mais très difficile pour la configuration des appareils sur le réseau wifi des usagers. Aucune compagnie externe n'offre actuellement le service d'évaluation et d'installation pour ce type d'équipements dédiés au domicile du client.

SCE dédiés réparés :

Pour les SCE dédiés, les coûts plus importants durant l'année 2022-2023 sont dus essentiellement à l'entretien des systèmes et aux réparations des appareils déjà en prêt usagers. Nous devons procéder dans certains cas à des remplacements pour bris et remise à neuf des appareils au retour d'un prêt. Cette année, le total des factures payées à la compagnie DATCOM, en lien avec la réparation d'un RT-64 ou d'un Ménestrel, est d'environ 6740,98\$. Excluant l'achat de batteries pour maintenir les RT à jour. Afin de maintenir l'offre de service liée aux SCE dédiés, le PMATCOM devra poursuivre l'entretien régulier des SCE dédiés déjà en prêt usagers.

Au niveau de l'inventaire des SCE dédiés

	Prêt usager	En inventaire
RT64	49	30
Ménestrel	29	35

Le PMATCOM a reçu 50 demandes de réparations en SCE dédié comparativement à 3 demandes de réparation pour le projet-pilote SCE sur tablette. (Tableau 1C)

Le nombre de demandes de réparations pour certains appareils SCE dédiés (Ménestrel et RT-64) est équivalent à l'année dernière. Ces réparations sont effectuées par le fabricant/fournisseur DATCOM. Les délais des réparations assumées par ce fournisseur exclusifs sont de 2 à 3 semaines. Pour éviter un bris de service complet auprès de nos usagers durant ce délai lié au fournisseur, l'équipe du PMATCOM propose et assume les prêts temporaires des SCE dédiés à partir de son inventaire d'équipements.

Depuis janvier 2021, l'ensemble des réparations des équipements du PMATCOM (à l'exception de certains appareils du fournisseur DATCOM) sont effectuées par le technicien en électronique du Programme. Cette nouvelle offre de service permet maintenant d'assurer la qualité technique des équipements attribués par le PMATCOM et ce durant toute la durée de ses différents processus. Cette nouvelle expertise permet également une réduction significative des délais et coûts de réparations des appareils. En 2022-2023, le technicien en électronique du PMATCOM a su développé l'expertise de gestion du parc technologique au niveau des installations, réparations, mises à jour des tablettes iPads et Windows.

1.5 DÉCISIONS D'ATTRIBUTION

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, 86 % des demandes ont été acceptées dès leur analyse, 0,1% ont reçu une réponse négative et 11,27 % ont eu une mention *Incomplète*.

Jusqu'en 2018, la mention *Incomplète* entraînant des questions aux intervenants était peu utilisée. Ceci explique l'augmentation importante du nombre de demandes l'ayant reçu (elles ont doublé depuis 2018). Il s'agit principalement des demandes en suppléance à la communication pour lesquelles des précisions sont nécessaires. Les demandes de tablettes pour la communication non-orale sont souvent trop peu documentées, notamment les essais et mises en situation, pour nous permettre de prendre une décision en première analyse. C'est pour cette raison qu'un guide de rédaction pour la demande en suppléance à la communication a été élaboré et intégré au formulaire de demande PMATCOM.

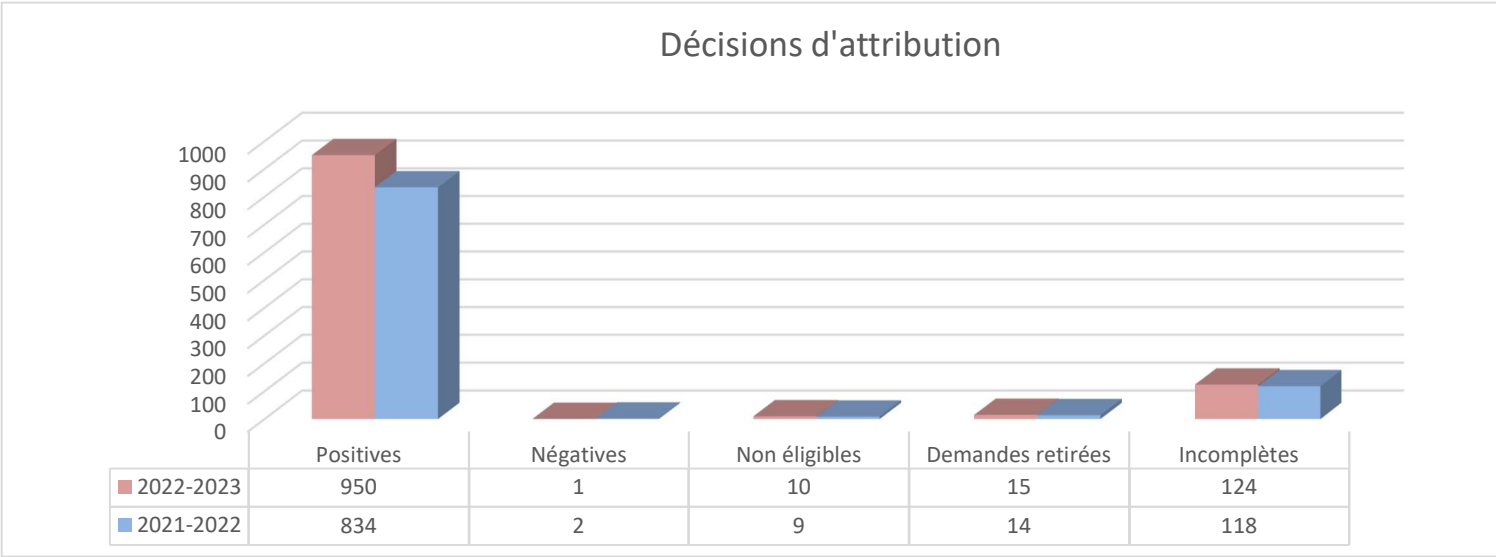
Les principaux motifs de refus d’une demande sont les besoins non couverts par le programme, la non-éligibilité d’un usager dû à son diagnostic ou à son statut (étudiant, travailleur), ou encore un niveau de compétences à utiliser l’aide technique qui ne rencontre pas les exigences.

Des demandes peuvent être partiellement acceptées. Par exemple, si 3 appareils différents sont demandés et que l’un d’eux ne répond pas aux critères d’admissibilité, la demande sera considérée et apparaîtra comme acceptée puisque les 2 autres appareils seront fournis. Il arrive que lors de l’étude de la demande, la coordonnatrice recommande un appareil similaire qui est en inventaire ou qui répon drait mieux au besoin.

TABLEAU 12 - Décisions d’attribution*

	Positives		Négatives		Non éligibles		Demandes retirées		Incomplètes		Total des réponses
2022-2023	950	86,36%	1	0,09%	10	0,90%	15	1,30%	124	11,27%	1100
2021-2022	834	86,88%	2	0,20%	9	0,92%	14	1,43%	118	12,08%	977

*Une demande peut avoir plusieurs réponses. 124 demandes ont eu une mention incomplète puis positive ou négative par la suite. Le total des décisions est par conséquent plus élevé que le total des demandes.



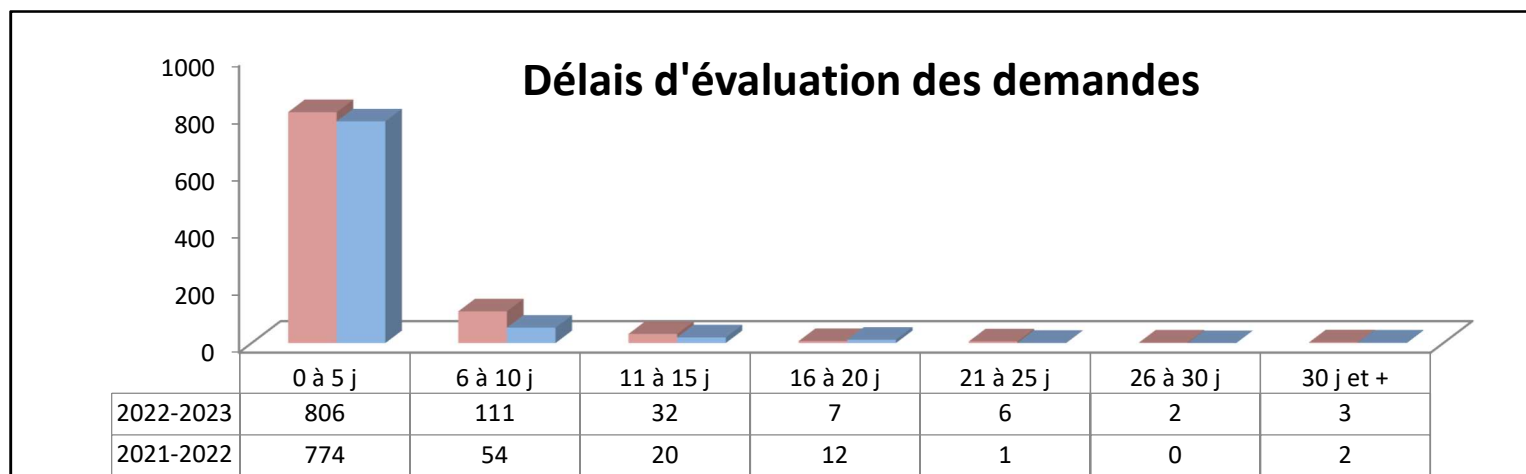
1.6 DÉLAIS DE TRAITEMENT ET D'ATTRIBUTION

1.6.1 Délai entre la réception d'une demande et son évaluation

Pour l'année 2022-2023, le délai moyen entre la réception des demandes d'aides techniques et leur analyse est de 2,75 jours légèrement plus élevé que 2021-2022 qui était de 2,04 jours ([tableau 13](#)). La légère augmentation des délais par rapport aux 2 années antérieures s'explique principalement par le retour au nombre de demandes plus normal post-pandémie. Par ailleurs, nous avons été capable de maintenir un rythme afin que 97 % des demandes aient un délai de traitement de 15 jours ou moins et que seulement 3% des demandes dépassent 15 jours pour analyse. ([Tableau 14](#)).

TABLEAU 14 - Délais d'évaluation des demandes (en jours)

	0 j	0 à 5 j		6 à 10 j		11 à 15 j		16 à 20 j		21 à 25 j		26 à 30 j		30 j et +		Total des demandes
2022-2023	4	806	83,0%	111	11,43%	32	3,30%	7	0,72%	6	0,62%	2	0,21%	3	0,31%	971
2021-2022	0	774	89,7%	54	6,3%	20	2,3%	12	1,4%	1	0,1%	0	0,0%	2	0,2%	863



1.6.2 Délai d'obtention de l'information complémentaire

Pour 94 dossiers, des informations complémentaires se sont avérées nécessaires (un peu plus que l'année précédente vu le volume de demandes plus élevé) afin de permettre à la coordonnatrice de prendre une décision sur l'attribution de l'aide technique. Des informations sont régulièrement demandées aux répondants cliniques. Des essais supplémentaires sont dans certains cas exigés afin de rendre une décision. Le délai moyen lié à l'attente de ces informations est de 12,36 jours ce délai d'attente a légèrement diminué mais très similaire avec l'an dernier ([tableau 15](#)).

TABLEAU 13 - Délai* entre la réception d'une demande et son évaluation**

	Demande	Délai moyen(jours)	Délai médian
2022-2023	972	2,75	0
2021-2022	864	2,045	0
2020-2021	834	2,15	0

TABLEAU 15 - Délai* entre la demande et la réception d'informations complémentaires

	Demande	Délai moyen(jours)	Délai médian
2022-2023	94	12,36	2
2021-2022	85	12,81	3,54
2020-2021	105	8,11	3

TABLEAU 16 - Délai* entre la décision et l'envoi de l'aide technique

	Demande	Délai moyen	Délai médian
2022-2023	916	4,17	1
2021-2022	800	4,26	1
2020-2021	758	4,56	1

TABLEAU 17 - Délai* entre la demande et l'envoi de l'aide technique Global (si pas d'infos supp nécessaires)

	Demande	Délai moyen	Délai médian
2022-2023	916	6,92	1
2021-2022	800	6,31	1
2020-2021	758	6,71	1

*Délais en nombre de jours

**le nombre de dossier inclut les nouvelles demandes , les remplacements mais n'inclut pas les réparations

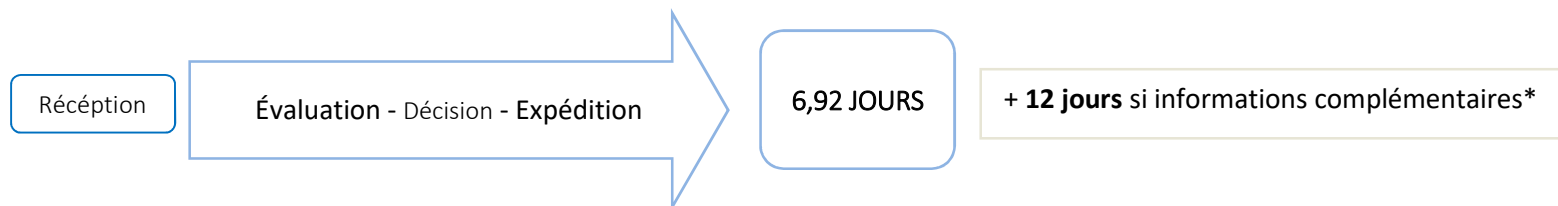
1.6.3 Délai entre la décision et l'envoi de l'aide technique

Le délai moyen entre la décision d'attribution et l'expédition de l'aide technique au demandeur (tableau 16) est de 4,17 jours. Malgré le fait que le nombre de demandes et d'informations complémentaires ont été nécessaires, ce délai a légèrement diminué par rapport à l'an dernier. Si l'achat d'un équipement est nécessaire, les délais de livraison sont hors de notre contrôle. L'installation de logiciels ou d'applications sur les tablettes induit également un délai de traitement. Cependant, on peut constater que le délai de 4,17 jours demeure court comme délai d'envoi post-décision.

1.6.4 Délai global entre la réception d'une demande et l'envoi de l'aide technique

Le délai total moyen entre la réception de la demande d'aides techniques au PMATCOM et sa livraison vers le répondant clinique est de 6,92 jours (tableau 17). Ceci demeure similaire à l'an dernier avec une légère augmentation de 0,6 jours mais ceci demeure très rapide à environ une semaine pour fournir une aide technique à la communication suite à une demande au PMATCOM. On ajoute 12 jours en moyenne lorsque des demandes d'informations complémentaires ont été faites pour 94 dossiers.

TABLEAU 18 - Résumé des délais moyens dans le traitement d'une demande d'aide technique



1.7 INVENTAIRE

1.7.1 Statut de l'inventaire

Le statut de l'inventaire inclut la totalité des équipements du PMATCOM (en prêt client, en prêt établissement, retirés de l'inventaire).

13 684 items ont été inventoriés au PMATCOM au total depuis les débuts du programme jusqu'au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, 4157 équipements sont en prêt client et 1830 en prêt établissement, soit 56 % de l'inventaire. Plus de 2826 items sont entreposés au PMATCOM, soit 20 % de l'inventaire (voir tableau 19A).

5 % de ces équipements inventoriés sont des tablettes de modèles IPAD ou Surface (voir tableau 19B).

Il est important de noter que, depuis les premières années du PMATCOM, 3919 items ont été retirés de l'inventaire afin d'assurer la qualité des appareils octroyés (pallier à l'obsolescence, l'usure et les bris) et permettre ainsi la mise à jour de l'inventaire pour suivre l'évolution technologique.

Durant l'année 2022-2023, nous avons poursuivi le retrait de l'inventaire des appareils de communication dédiés et de tablettes et autres appareils ou accessoires, devenus non réparables et désuets. Cette année, toutes catégories confondues, 217 appareils ont été retirés de l'inventaire (équivalence à l'année 2021-2022).

Puisque le projet de remplacement des Ipads en raison de la désuétude du IOS a débuté vers la fin de l'année financière, son impact n'est pas significatif en nombre pour l'année 2022-2023.

TABLEAU 19 A- Statut de l'inventaire 2023

	7 juillet 2023	19 mai 2022	1 avril 2021
Prêt usager	4157	4250	4308
Prêt établissement	1830	1796	1830
Prêt temporaire*	67	50*	59*
En inventaire	2831	2552	2261
Perdu	818	726	670
Retiré de l'inventaire	3919	3702	3489
Autre (volé, vendu)	27	23	21

*Prêt temporaire: statut au 7juillet 2023 , voir tableau 1 pour total de l'année

Tableau 19B- Statut des tablettes en mai 2022					
	Prêt établissement	Prêt usager	En inventaire	Retiré /perdu/volé	TOTAL
Microsoft Surface Pro/Go	17	48	10	11	86
IPad/IPad Mini/IPad Pro	64	389	42	51	546
Statut des tablettes en juillet 2023					
Microsoft Surface Pro / Go	17	52	8	22	99
Ipad/ ipad Mini / Ipad Pro	66	381	*voir commentaires	132	

* 150 ipad ont été fournis par le CSDT pour le remplacement des Ipad défectueux et n'ont pas tous été mis en inventaire donc ce nombre est inexact

1.7.2 Ajouts à l'inventaire

En 2021-2022, le PMATCOM a acheté pour ses inventaires **538** items inscrits sur sa liste d'équipements autorisés, dont :

- 119 accessoires liés projet-pilote SCE.
- 135 items en communication non-orale (low-tech, tablettes et applications) *
- 36 items en communication orale (amplificateurs vocaux, micros et haut-parleur)
- 226 pièces de montage
- 8 interrupteurs
- 59 modes d'accès adaptés

Note : les fils de branchement et les adaptateurs pour tablettes achetées en remplacement de celles non retournées ou brisées, ne sont pas inventoriées ni les pellicules protectrices ajoutées à chaque tablette fournie

En 2018-2019, suite aux recommandations de la Veille technologique lors de l'implantation du *Projet Pilote sur les contrôles d'environnement sur tablette et cellulaires*, plusieurs nouveaux modèles et types d'appareils ont été ajouté à la liste des équipements octroyés par le PMATCOM. Suite aux recommandations de la Veille technologique et le MSSS en 2022-2023, ainsi que les essais cliniques de cliniciens, **5 nouveaux appareils** ont été ajoutés à cette liste cette année (tablette Android Samsung, Fingerbot et home hub, le Moes Tuya IR, Jumbo rest, quadlock)

1.7.3 Potentiel de réutilisation

Le potentiel de réutilisation des appareils du PMATCOM est important puisque 46,4 % d'entre eux ont été utilisés de 2 à 12 fois. Ainsi, près de la moitié des prêts octroyés par le PMATCOM sont effectués à partir de son inventaire existant.

Depuis l'inauguration du programme en 1998, nous estimons que ces modalités de valorisation et de réattribution des appareils ont permis au PMATCOM de réaliser une économie de **\$14 157 741,75** depuis les débuts du PMATCOM en 1998.

TABLEAU 20 - Nombre d'utilisation d'un même appareil

Nombre d'appareil 1998-2023	Nombre d'utilisation	%
6762	1	52,4%
2782	2	21,6%
1549	3	12,0%
844	4	6,5%
396	5	3,1%
210	6	1,6%
112	7	0,9%
53	8	0,4%
33	9 et plus	0,3%
12904		

*Ce tableau comptabilise les prêts temporaires et prêts clients donc un appareil peut avoir été envoyé plusieurs fois dans un centre en prêt temporaire de 3 semaines ce qui augmente le nombre de réutilisation

1.7.4 Durabilité et évolution des tablettes pour suppléance à la communication et SCE et de la gamme des accessoires pour le SCE sur tablette

Depuis 2017, les conclusions des rapports sur les « Projet Pilote tablette CNO et SCE » montrent que les tablettes offrent une bonne durabilité et un très bon rapport qualité / prix ce qui est toujours le cas cette année.

A) Tablettes iPad

Un projet d'envergure a été amorcé durant cette année au PMATCOM concernant les Ipad fournis par le PMATCOM. Toutes les tablettes fournies par le PMATCOM à des usagers sont enrôlées sur une plateforme Airwatch. A l'automne 2022, le Centre de service des technologies du CHU Ste-Justine (CSDT) nous informe que tous les appareils qui ne répondent pas aux normes de

cybersécurité seront désenrôlés de la plateforme Airwatch 1 : toutes les tablettes qui ne peuvent plus mettre à jour IOS 15 au minimum. De plus, tous les Ipad enrôlés sur Airwatch 1 devront être transférés vers sur la nouvelle plateforme Airwatch 2. En résumé, 400 Ipad du PMATCOM devront être "migré" vers Airwatch avant la fin de l'année 2023. En raison de leur désuétude inférieure à IOS 15, environ 100 Ipad Air 1 et 50 Mini 2 devront être remplacés. Les coûts reliés aux remplacements de ces 150 tablettes Ipad seront exceptionnellment financés à partir du budget d'opération de la Direction des Services Informatique (CSDT) du CHUSJ durant l'année 2023-2024 Tous les Ipad du PMATCOM devront être retournés au CHUSJustine pour permettre leur enregistrement sur une nouvelle plateforme Airwatch 2.0. Ce grand défi logistique exigera une collaboration étroite entre les intervenants des différents établissements de la province et l'équipe du PMATCOM. Pour tous ces Ipad en prêt client à travers le Québec, il est demandé aux intervenants des différents programmes de les reprendre, sauvegarder la programmation dans l'application fournie et les paramètres installés, puis les retourner pour réenregistrement. Les Ipad seront par la suite retourner pour une réinstallation des paramètres et programmations spécifiques à leurs usagers.

Nous avons établi, en collaboration avec le MSSS, un mécanisme de don des tablettes encore revalorisables mais devenues impossibles à octroyer par le PMATCOM en raison de leur IOS minimal qui ne répond pas à nos normes de sécurité. Les dons seraont faits à des établissements du MSSS pour prêt de Ipad aux usagers afin de faire des essais dans le milieu de vie avant les demandes au PMATCOM. Ces dons se poursuivent au rythme de la récupération et des demandes des différents programmes des CISSS et CIUSSS qui en font la demande.

B) Tablettes Microsoft Surface

Pour les tablettes Microsoft Surface, 22 ont été retirées cette année sur un total de 99 tablettes. Les causes de ces retraits sont :

- la lenteur du système,
- des écrans tactiles défectueux,
- des vitres brisées
- des batteries défectueuses.

Microsoft n'offre aucun service post expiration de garantie (1 an). Les réparations des tablettes Surface par notre équipe sont possible mais à des frais de matériel élevés et peu durables dans le temps. Le remplacement de la Tablette Surface est souvent la solution à privilégié versus sa réparation.

C) Accessoires SCE

Certains accessoires du projet pilote SCE inscrits sur la liste du PMATCOM ne plus disponibles pour achat mais encore disponibles en inventaire tels que, le Harmony Hub et le Microbot Push. Des produits similaires qui ont été recommandés par les essais techniques / cliniques tel que FingerBot et le Moes Tuya permettront de répondre au même besoin dans le futur.

2 ARRIMAGE AVEC LE MSSS , LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LE PMATCOM

2.1 Comité d'arrimage MSSS-Équipe de la veille technologique-PMATCOM

Suite aux recommandations du VG (2004-2005), un processus de veille technologique a été mis en place en 2013-2014 afin de maintenir une mise à jour continue du parc d'équipements du PMATCOM.

Les rencontres d'arrimage entre la Veille Technologique, le MSSS et le PMATCOM permettent les discussions relatives aux axes de veille, aux suivis des rapports produits et à l'intégration à la liste du PMATCOM des nouveaux appareils qui y sont recommandés. 10 rencontres mensuelles très dynamiques ont eu lieu cette année avec la nouvelle équipe de veille sous la responsabilité de Bruno Lemelin avec 4 cliniciens, soit 2 ergothérapeutes et 2 orthophonistes du PACEC du CIUSSS de la Capitale Nationale. Maureen Bisson, ergothérapeute est la personne ressource officielle représentante au comité d'arrimage ainsi que Gilles Ringuette, technicien au PACEC du CIUSSS de la Mauricie-Centre du Québec. Toujours en présence de, Hébert Henry, conseiller au MSSS pour le PMATCOM et de notre équipe du PMATCOM, Claude Nadeau, Gestionnaire mandataire et Natalie Martel, coordonnatrice clinique du PMATCOM.

Les activités régulières du comité d'arrimage Veille-MSSS-PMATCOM se sont poursuivies avec la présentation de 7 rapports de Veille, 3 rapports de mises à jour (voir description des catégories ci-bas), 5 rapports d'essai technique dont 2 en SCE et 3 en suppléance à la communication (maintenant réalisés par l'équipe de Veille Technologique du CIUSSS-CN)

7 rapports d'essais cliniques ont été présentés par divers cliniciens du réseau des ergothérapeutes / orthophonistes en aides technologiques et 6 ont été acceptés sur notre liste PMATCOM, par la suite

Le PMATCOM a participé avec l'équipe de la Veille à la révision des critères d'inclusion- exclusion des objets de veille pour la catégorie appareils de suppléance à la communication.

Voici les équipements priorités par le PMATCOM pour lesquelles des rapports de mise à jour ont été produits par la veille technologique en 2022-2023 dans la catégorie modes d'accès à l'ordinateur/ tablette. Des essais techniques/ cliniques se poursuivent suite aux recommandations dans ces catégories.

- Souris au pied : aucun appareil sur le marché ne répond au besoin ; une recherche de solutions de développement de produit en collaboration avec un programme de recherche est en cours
- Interrupteurs au souffle : recommandation de maintenir le Orca 3, encore fabriqué par Datcom et disponible au PMATCOM
- Souris à la tête : GlassOUse PRO recommandé (mise à jour d'un produit sur la liste PMATCOM)
- Adaptateurs pour interrupteurs (boîtiers de branchement) pour PC et tablettes : essais techniques en cours par CIUSSS-CN des 4 adaptateurs achetés, pour essais, par PMATCOM.

2.2 Rencontre mensuelle MSSS-PMATCOM

Durant l'année 2022-2023, des rencontres mensuelles ont eu lieu de façon rigoureuse entre le conseiller du MSSS, Hébert Henry et le PMATCOM pour discuter de différents enjeux du PMATCOM. Il y a eu quelques rencontres adhoc afin de discuter de sujets précis puisque plusieurs projets sont en cours de réalisations / discussions :

- Projet inclusion des pointeurs à la liste du PMATCOM (AVQ/AVD vs PMATCOM)
- Suivi comité MSSS-MEQ-MES sur les aides technologiques à la communication (PMATCOM vs mesure 30810, AFE et autres mesures)
- Projet d'accès à la téléphonie cellulaire pour clientèle hébergée
- Région 18 (Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James): Éligibilité au PMATCOM et demande budget pour prêt établissement.
- Assurances prêt en CHSLD
- Frais de licence annuel d'un logiciel de notre liste PMATCOM (WordQ)

- Éligibilité au SCE- Téléphonie de MA-MDA qui peuvent bénéficier du contrôle d'environnement et téléphonie contrairement aux personnes en CHSLD, le guide de gestion du PMATCOM n'a pas encore été modifié mais avis du 31 mars 2023) (avis remis par courrier électronique aux PDG des CIUSSS et CISSS du Québec)
- Cessation temporaire des services en SCE du CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal.

2.3 Communauté de pratique (CdeP)

Le PMATCOM participe à la Communauté de pratiques en aides technologiques, dans le cadre des webinaires mensuels afin de prendre le pouls de la CdeP au niveau des besoins et pour informer les cliniciens des nouvelles du PMATCOM. Une belle collaboration s'est établie entre la CdeP, la Veille et le PMATCOM. Nous avons organisé cette année une formation en 2 sessions offertes par Apple au niveau de l'accessibilité, à la CdeP, en collaboration avec Slim Basurto-Lopez, ergothérapeute responsable de la CdeP.

3 RÉSULTATS FINANCIERS

3.1 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS 2022-2023

Pour l'année 2022-2023, le PMATCOM a reçu une subvention de 305 227\$.

De ce montant, 100 000\$ minimum devait être dédié au remplacement et l'achat de nouveaux équipements pour la banque régionale d'équipement et pour le rehaussement d'équipement existant au PMATCOM.

Tel que prévu, aucun solde de fonds (- 786\$) n'apparaissait aux états financiers du PMATCOM le 1^{er} avril mars 2022.

Le budget total disponible 2022-2023 au PATCOM pour lui permettre de financer ses activités-opérations était donc 305 227\$.

Pour l'année 2020-2021, les dépenses totales du PMATCOM furent de 306 613\$.

En comparant avec l'exercice financier de l'année précédente, nous notons une hausse des dépenses du PMATCOM pour l'année 2022-2023 (un peu plus de 40000\$).

Ces résultats peuvent également être expliqués par une hausse presque équivalente des dépenses liées aux achats, réparations et installations d'aides techniques comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, nous notons une légère hausse des dépenses salariales (près de 10 000\$) principalement reliés aux dépenses salariales additionnelles :

- D'un PAB dédié à la désinfection des appareils ;
- D'une ergothérapeute (TP2) en support au projet de retour et migration des Ipads sur la nouvelle interface de gestion APPLE en réponse aux enjeux de sécurité informatique.

Ainsi, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022, le solde de fonds pour les opérations du PMATCOM est nul (-786\$) correspondant donc à un équilibre de son budget annuel 2022-2023.

TABLEAU 21 - Rapport financier annuel du PMATCOM 2022-2023

	Budget- Opération	Budget -Équipement	Budget Total	Budget Fonds immobilisation- Équipement
Solde au 1er avril 2022	-(786) \$	- \$	-(786) \$	98 210 \$
Subvention 2022-2023	305 227 \$	98 210 \$	403 437 \$	- \$
Dépenses 2022-2023				
Salaires cadres	16 534 \$	- \$	16 534 \$	- \$
Salaires employés (coordonnatrice, adjointe administrative, technicien, préposé)	167 433 \$	- \$	167 433 \$	- \$
Honoraires professionnels	- \$	- \$	- \$	- \$
Équipements	- \$	- \$	- \$	- \$
Fournitures UA751	2 053 \$	- \$	2 053 \$	- \$
Autres fournitures * (Aide technique-réparations- installation-etc.)	120 593 \$	- \$	120 593 \$	- \$
Total des dépenses	<u>306 613 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>306 613 \$</u>	<u>- \$</u>
Recouvrements	<u>(1386) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(1386) \$</u>	<u>- \$</u>
Subvention utilisée en 2022-2023	305 227 \$	- \$	305 227 \$	98 210 \$
Solde au 31 mars 2023	<u>(786) \$</u>	<u>98 210 \$</u>	<u>-(786) \$</u>	<u>\$</u>

4 MISE À JOUR DE LA BANQUE D'ÉQUIPEMENTS DES CRDP

Les demandes d'équipements pour prêt à long terme dans les CRDP pour le rehaussement des leurs inventaires se sont poursuivies en 2022-2023.

Cette année, le total des dépenses pour ces achats est de 13 342\$.

Une redistribution de budget résiduel pour les établissements a eu lieu en 2022. Un montant additionnel de \$ 3000 a été ajouté à tous les centres.

Le solde résiduel de ce fonds affecté aux inventaires des équipements des CISSS/CIUSSS à la fin de l'exercice financier 2022-2023 est donc de **74 801 \$**

Au 31 mars 2023, un montant total cumulatif de **568 852 \$** a été dépensé pour le rehaussement des inventaires d'équipements des programmes d'aides à la communication des centres intégrés de santé et de service sociaux et des centres intégrés universitaires et de services sociaux de la province.

TABLEAU 22 - Répartition subvention équipements des CRDP budget 2018-2019 Mis à jour avril 2023

Région administrative	Nom du centre	% demandes	Nombre d'équipements	Subvention initiale	Subvention 2018	Redistribution2022 résiduel Subvention	Total dépenses	Total disponible
BAS-SAINT-LAURENT (01)	Interaction	2,2	47	20 000 \$	1 496 \$	3 000 \$	22 891 \$	1 605 \$
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)	Le Parcours	2,5	70	35 000 \$	1 700 \$	3 000 \$	39 377 \$	323 \$
CAPITALE NATIONALE (03)	IRD PQ	9,3	219	80 000 \$	6 324 \$	0 \$	80 186 \$	6 138 \$
MAURICIE (04)	InterVal	5,2	79	20 000 \$	3 536 \$	3 000 \$	24 660 \$	1 876 \$
ESTRIE (05)	Estrie	3,2	36	20 000 \$	2 176 \$	3 000 \$	21 840 \$	3 336 \$
MONTREAL (06)		37,8	402	180 000 \$	25 704 \$	9 000 \$	205 954 \$	8 750 \$
MONTREAL PÉDIATRIE (06)	CRME - CHUSJ		133	40 000 \$	5 706 \$	3 000 \$	46 434 \$	2 272 \$
MONTREAL CENTRE OUEST (06)	Lethbridge-Layton-Mackay		96	60 000 \$	8 559 \$	3 000 \$	68 749 \$	2 811 \$
MONTREAL CENTRE SUD (06)	IRGLM -CRLB		173	80 000 \$	11 413 \$	3 000 \$	90 771 \$	3 642 \$
OUTAOUAIS (07)	La RessourSe	3,8	35	20 000 \$	2 584 \$	3 000 \$	22 210 \$	3 374 \$
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)	La Maison	0,8	21	20 000 \$	544 \$	3 000 \$	17 793 \$	5 751 \$
CÔTE-NORD (09)	CISSS Côte-Nord	0,7	56	20 000 \$	476 \$	3 000 \$	19 545 \$	3 932 \$
GASPÉSIE (11)	CR Gaspésie	0,7	35	35 000 \$	476 \$	0 \$	9 682 \$	25 794 \$
CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)	CRDP-CA	4,5	31	20 000 \$	3 060 \$	3 000 \$	22 245 \$	3 815 \$
LAVAL (13)	HJR	6	57	20 000 \$	4 080 \$	3 000 \$	23 824 \$	3 256 \$
LANAUDIÈRE (14)		0	0	0 \$	3 196 \$	3 000 \$	0 \$	6 196 \$
LAURENTIDES (15)		10,2	63	20 000 \$	3 740 \$	3 000 \$	27 665,33	-925,33
MONTÉRÉGIE (16)	CMR	12,7	51	20 000 \$	8 636 \$	3 000 \$	30 981 \$	655 \$
	PMATCOM (réserve)				10 000 \$			10 000 \$
	TOTAL		1139	510 000 \$	63 988 \$	39 000 \$	568 852 \$	74 801 \$

CONCLUSION :

En 2022-2023, l'équipe du PMATCOM a su répondre aux mandats qui lui ont été confiés

Différents projets ont pu être réalisés tout en maintenant les opérations quotidiennes.

L'équipe du PMATCOM s'engagera en 2023-2024 dans la poursuite de certains projets tels que :

- Projet de retour de l'ensemble des Ipads en prêt usagers afin de respecter les balises de sécurité informatique (Ministère de la Cybersécurité et du Numérique) ;
- Analyse et proposition de nouvelles modalités de travail en respect avec la loi 25 (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels) ;
- Participation active et collaborative à l'analyse des exercices de veilles technologiques pour les appareils en suppléance à la communication et mise à niveau de liste des équipements autorisés et inscrits à la liste du PMATCOM ;
- Mise à jour du guide de gestion du PMATCOM réponse aux nouvelles réalités des environnements et besoins cliniques ;
- Communication en continue avec les intervenants du réseau et les gestionnaires des CISSS-CIUSSS via communauté de pratique avec les gestionnaires des CISSS-CIUSSS et via site web du PMATCOM ;

C'est avec enthousiasme que l'équipe du PMATCOM est prête à répondre pour l'année 2023-2024 à ses différents projets et mandats dans le respect des ressources financières et humaines qui lui sont allouées.

Voir ANNEXE

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 31 mars 2023

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES
INTÉGRÉS UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, À LA
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

Mesdames,
Messieurs,

Dans la foulée de l'ouverture des maisons alternatives (MA), nouveau milieu d'hébergement de longue durée dédié aux personnes adultes ayant de grands besoins de soutien, une réflexion s'est imposée quant à l'admissibilité de la clientèle au programme ministériel des aides techniques à la communication (PMATCOM). Il faut garder à l'esprit que les usagers admis en maisons alternatives sont potentiellement des personnes pour lesquelles les aides techniques fournies par le PMATCOM sont essentielles pour maintenir une communication autonome avec leur environnement physique ou social (ex. : ouvrir/fermer les lumières, la télévision ou la porte de sa chambre, utiliser un téléphone ou une tablette électronique, contrôler la position de son lit, etc.).

Compte tenu de ce qui précède, le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de rendre admissibles aux services du programme PMATCOM les usagers admis en maisons alternatives et vivant avec une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Dans les prochaines semaines, une modification doit être apportée au guide de gestion du programme à cet effet; merci d'en informer vos équipes.

... 2